



Ecole Primaire La Butte aux Bergers

77170 Servon



Compte rendu du Conseil d'école du Mardi 30 Juin 2020

1) Introduction

M. Couloumy remplace M. Dechelette en tant qu'adjoint au Maire aux affaires scolaires de l'enfance et la jeunesse.

2) Rentrée scolaire 2020/2021

Effectifs :

Pour la rentrée 2020/2021, 392 élèves sont inscrits dont 139 en maternelle (soit 27,8 élèves par classe) et 253 en primaire (soit 28,1 élèves par classe). Voici la répartition par niveau : 53 enfants en PS ; 42 enfants en MS ; 44 enfants en GS ; 56 enfants en CP ; 53 enfants en CE1, 48 enfants en CE2 ; 45 enfants en CM1 ; 51 enfants en CM2.

De nouveaux logements doivent être livrés prochainement sur les anciens stades de foot. Les années de naissance des enfants sont connues mais les inscriptions en Mairie ne sont pas encore faites. Il serait attendu 7 élèves en maternelle et 13 élèves en primaire.

De nouveaux logements sur les anciens stades de foot et à côté de Truffaut doivent être livrés entre septembre et janvier 2021. La Mairie n'a pas de visibilité sur le nombre d'enfants.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs, une demande a été faite pour ouvrir une quinzième classe en primaire. La carte scolaire était décidée ce 30/06/2020 et la Directrice n'avait pas encore les retours. Dans la soirée, la Directrice nous a confirmé que l'ouverture de la quinzième classe était validée dès la rentrée de septembre.

La liste des classes sera affichée vendredi 03/07 à partir de 16h30 ainsi que les fournitures scolaires qui ont été allégées. Les fournitures scolaires seront également communiquées par mail aux parents.

Il est à ce jour envisagé 15 classes réparties de la façon suivante :

- 3 classes de PS/MS avec 17/18/18 élèves en PS et 10/10/10 élèves en MS
- 1 classe de MS/GS avec 12 élèves en MS et 16 élèves en GS
- 1 classe de GS avec 28 élèves
- 2 classes de CP avec 24 et 25 élèves par classe
- 1 classe de CP/CE1 avec 7 élèves en CP et 18 élèves en CE1
- 1 classe de CE1 avec 26 élèves
- 1 classe de CE1/CE2 avec 9 élèves en CE1 et 16 élèves en CE2
- 1 classe de CE2 avec 26 élèves
- 1 classe de CE2/CM1 avec 6 élèves en CE2 et 18 élèves en CM1
- 1 classe de CM1 avec 27 élèves
- 2 classes de CM2 avec 25 et 26 élèves par classe

Mouvement du personnel :

Il est prévu le départ des enseignants suivants :

- M. Bataille (GS)
- Mme Elysee
- Mme Bahlter (CE2)
- Mme Faisant (CE1/CM2)

La Directrice de l'école Mme Goulard quittera également l'école au 31/08/2020. Elle sera remplacée pour un an par Mme Veiga.

Mme Tran et Mme Camps seront de retour en septembre.
Mme Decourseulles reviendra en novembre de son congé parental.
Mme Heuclin est en congés maternité.

Accueil des Petites Sections :

Compte tenu du protocole sanitaire, il est impossible aux familles de visiter l'école. Une visite virtuelle a été réalisée et sera mis à disposition des parents pour les enfants de PS mais également aux nouveaux parents d'élèves en maternelle.

Liaison CM2 / 6ème :

La Directrice de l'école a relayé l'ensemble des informations du collège aux parents des élèves de CM2 (notamment la visite virtuelle de l'établissement).

La Mairie a offert comme chaque année une calculatrice à tous les élèves de CM2. Elles ont été distribuées dans les classes. Pour les élèves absents, un mail a été fait aux parents pour venir les chercher à l'école.

Liaison GS / CP :

Compte tenu du protocole sanitaire, les élèves de GS ne peuvent pas visiter les classes de CP. Seule une visite de l'école primaire est réalisée par les enseignants de grande section.

3) Vie de l'école

Constitution de la Commission électorale pour la rentrée 2020 :

La Commission électorale a été définie en séance pour définir et organiser le déroulement des élections de représentants parents d'élèves pour la rentrée prochaine : Mme Recchia pour la FCPE et Mme Vaquier pour le CIPES.

Il a été voté à l'unanimité pour les prochaines élections des parents d'élèves que le vote sera réalisé uniquement par correspondance. Il n'y aura plus la tenue d'un bureau de vote.

4) Budget

Budget fonctionnement : 18 000 euros dont 500 euros pour la psychologue scolaire

Budget investissement : Investissement de 3 tableaux numériques

Acquisition de deux tableaux numériques pour les 14^{ème} et 15^{ème} classes et remplacement du tableau numérique défectueux de Mme Boigeaud.

5) Travaux

L'école n'a pas remonté de travaux.

Par contre, l'école se pose plusieurs questions :

- Où sera installée la nouvelle salle des maitres ?
- Est-ce que la clé unique sera mise en place ?

Une rencontre à l'école est organisée avec l'école et la Mairie le mercredi 1 juillet à 10h00 pour échanger sur ces questions. Un retour sera effectué par la Directrice de l'école aux représentants des parents d'élèves.

6) Questions CIPES

1- Est-ce que d'autres scénarios sont à l'étude pour la rentrée scolaire en cas de deuxième vague au niveau de la pandémie ?

⇒ Aucun protocole n'a été à ce jour défini pour la rentrée scolaire.

2- Comment va s'organiser la rentrée scolaire en septembre ? Est-ce qu'il y aura une rentrée différente entre les classes ? Est-ce qu'il y a une rentrée particulière pour les petites sections ?

⇒ N'ayant pas de consignes à ce jour sur la rentrée scolaire, la rentrée sera normale. Les élèves de primaire rentreront à 8h20 et les élèves de maternelle à 8h45. Les parents des petites sections pourront accompagner leurs enfants dans les classes et pourront rester une demie-heure. Il est fortement conseillé de consulter les panneaux d'affichage devant l'école avant la rentrée en cas de changements.

3- A partir de combien d'élèves peut-on ouvrir une nouvelle classe ? Quand sera ouverte la nouvelle classe si cela est confirmé ? Où est-ce qu'elle sera installée ?

⇒ Il n'y a pas de quota ou norme pour ouvrir une nouvelle classe. La nouvelle classe sera installée dans la salle des maitres actuelle.

4- Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école, est-ce que les dortoirs pour les petites sections seront suffisants ? Est-ce que la taille des dortoirs est suffisante ? Est-ce que le fait que les parents puissent garder les PS chez eux l'après-midi est communiqué dans le livret d'accueil ?

⇒ Les parents auront la possibilité de ne pas mettre leurs enfants en PS les après-midi pendant toute l'année scolaire. Des commandes de lits ont été faites par la Mairie et les dortoirs ont été réorganisés pour libérer de l'espace.

5- Comment va se passer le rattrapage des enseignements non réalisés cette année scolaire de mars à juin 2020 ? Avez-vous une tendance des évaluations à nous communiquer ? Est-ce qu'il y a de grandes disparités entre les élèves ?

⇒ Les évaluations ne sont pas terminées. Elles sont propres à l'école pour préparer l'année scolaire prochaine. Le trimestre non terminé cette année sera repris en début d'année prochaine. Le programme sera axé surtout sur les fondamentaux.

6- Est-ce que les horaires et emplacement pour déposer et récupérer ses enfants seront maintenus à la rentrée ?

⇒ N'ayant pas de protocole pour la rentrée, il n'est pas prévu à ce jour de spécificités pour la rentrée scolaire.

7- Au niveau de la réglementation de construction des écoles, il est recommandé 1 WC pour 20 filles et 1 WC pour 40 garçons avec 1 urinoir pour 20 garçons. Quelle est la situation à l'école de Servon ? C'est un sujet primordial en cas de seconde vague du covid.

⇒ Ce sujet sera abordé également lors de la rencontre entre l'école et la Mairie le 01/07/2020 à 10h00. Le problème se pose également pour les WC adulte car un seul est présent.

8- Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école, quel est l'impact sur le centre de loisirs et la restauration scolaire ? Est-ce qu'il y a assez de places ?

⇒ Pour le centre de loisirs, des recrutements seront réalisés. Pour la cantine, un deuxième service sera mis en place pour les élèves de maternelle.

9- Y aura-t-il des changements prévus pour la prochaine rentrée scolaire (dispositif d'inscription ou suppression des activités, pénalités, règlement intérieur, animateurs...) ? Est-ce que la Mairie a prévu de communiquer vers les parents sur la date limite de fourniture des dossiers ?

⇒ Une communication sera faite prochainement par la Mairie. Il est conseillé d'utiliser le portail Famille. Il sera toutefois possible d'utiliser les formats papiers disponibles en Mairie. Les inscriptions pour l'année scolaire prochaine pourront être effectuées à partir de mi-juillet.

10- Est-ce que l'étude du soir sera remise en place à la rentrée scolaire ?

⇒ La Mairie confirme que l'étude du soir pourra être mise en place à la rentrée. Des enseignants sont volontaires.

11 - Peut-on avoir de la visibilité sur l'étude d'agrandissement du Centre de Loisirs ? Les travaux avaient été annoncés sur 2020-2021.

⇒ L'étude est en cours de finalisation. Les travaux devraient être réalisés durant l'été 2021.

12- Est-ce que la sécurisation mise en place au niveau du cimetière va devenir pérenne ? Est-il possible de rajouter des panneaux d'interdiction de stationner au niveau des plots provisoires ? Il est difficile de traverser avec toutes les voitures stationnées ou en train de faire des demi-tours.

⇒ Comme la rentrée sera normale, la sécurisation provisoire mise en place sera supprimée. Il est prévu cependant de créer 14 nouveaux emplacements de parking le long du cimetière.

13- Quand est-ce que les logements seront mis à disposition (Ancien stade de foot, Truffaut ...) ? Si cela génère beaucoup d'arrivées notamment en maternelle, est-ce possible d'ouvrir une autre classe ? Ou de faire un partenariat entre la mairie et l'académie comme pendant le covid ?

⇒ 12 logements non comptabilisés au niveau des effectifs doivent être livrés sur les anciens stades de foot. Une trentaine de logements également non comptabilisés doivent être livrés à côté de Truffaut entre septembre 2020 et janvier 2021. Il ne sera pas possible d'ouvrir une nouvelle classe en cours d'année. Le CIPES a proposé en cas de débordement d'effectifs de maternelle s'il était possible d'avoir une ATSEM supplémentaire ce qui permettrait d'avoir une ATSEM pour chaque classe de maternelle. La Mairie n'est pas contre sur le principe et sera prêt à étudier en temps voulu avec l'école les meilleures solutions possibles.

14 - Est-ce que exceptionnellement les CM1 auront piscine l'an prochain étant donné que les CE2 de cette année n'y auront pas été à cause du COVID (ils resteraient 2 ans sans piscine) ?

⇒ La priorité pour la piscine est la suivante : CM2 ; CE2 ; CE1 ; CP.